

## COMMUNE À L'AUTRE

**La solidarité une priorité.** Être té de ceux qui sont les plus isolés lors nt. La solidarité est une priorité. La e Linards adresse un courrier aux s ou de plus de 75 ans pour les au mieux. Il est plus que jamais capital de u plus vulnérables.



compagner les personnes isolées. PHOTO

ette démarche est d'assurer une plus gran- leurs côtés, de recenser leurs besoins et agner au mieux (soutien moral, portage ts...). Les élus prendront contact réguli- chaque personne ainsi identifiée. Dans le darité, le rôle des voisins, parents, amis... our les aider. Pour permettre à la municipi- pagner les personnes âgées et/ou isolées, la contacter.

confinement, il est primordial d'être at- aux autres. Coordonnées de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heu- 0 à 17 heures, ou au 06.28.53.25.57 en de- raires. ■

**Bleuets de France.** Les personnes qui souhai- a collecte des bleuets de France peuvent déposer ie dans la boîte prévue pour recueillir les fonds. ■

**LA CROISILLE-SUR-BRIANCE. Conseil municipal.** Le conseil municipal de la Croisille-sur-Briance se tiendra à huis clos, samedi 14 novembre à 9 heures, à la salle des fêtes. À l'ordre du jour, les autorisations données au maire : déposer une demande de subvention au titre du CDT pour la réalisation des travaux de voirie réfection des chemins communaux ; demander une subvention au titre du programme France Relance pour l'acquisition d'un véhicule électrique ; demander une subvention au titre de la DETR et du CDT pour l'installation de bornes électriques ; signer la convention avec Mutualia.

Mise en place d'une obligation de déclaration préalable à l'édification des clôtures et institution du permis de démolir. Vote des tarifs municipaux pour l'année 2021. Prise de position du conseil municipal sur le projet de PLUi de la communauté de communes Briance Combade. Opposition pour la signature d'une convention entre la communauté de communes Briance Combade pour le paiement pour l'élimination des déchets de chasse sur le territoire... ■

**CHEISSOUX. Conseil municipal.** Les membres du conseil municipal de Cheissoux sont convoqués mardi 17 novembre à 18 heures, dans la salle polyvalente, en séance ordinaire, en l'absence de public au vu des conditions sanitaires actuelles.

À l'ordre du jour : point sur les travaux maison Siroux ; travaux de voirie 2021 ; choix du renouvellement du matériel informatique pour la mairie ; virements de crédits et décisions modificatives ; remplacement du personnel ; RPQS eau 2019 ; cession camion Saviem ; projet Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, etc. ■

**LA JONCHÈRE-SAINT-AURICE. Colis de Noël.** Les personnes qui ne sont pas inscrites sur la liste électorale et qui atteindront 70 ans au 31 décembre 2020, peuvent se faire inscrire auprès du secrétaire de mairie de la Jonchère-Saint-Maurice (05.55.39.80.18) pour bénéficier du colis de Noël offert par la municipalité. ■

**SAINT-SULPICE-LAURIÈRE. Fnath.** En raison du contexte sanitaire les permanences mensuelles sont annulées. Des rendez-vous téléphoniques sont possibles, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. La prise de rendez-vous se fait par téléphone au groupement, au 05.55.34.48.97 Les adhérents n'ayant pas réglé leur cotisation de l'année 2020 peuvent le faire par voie postale. Contact local : Marie Claire Gay-Bellile : 06.86.18.75.72. ■